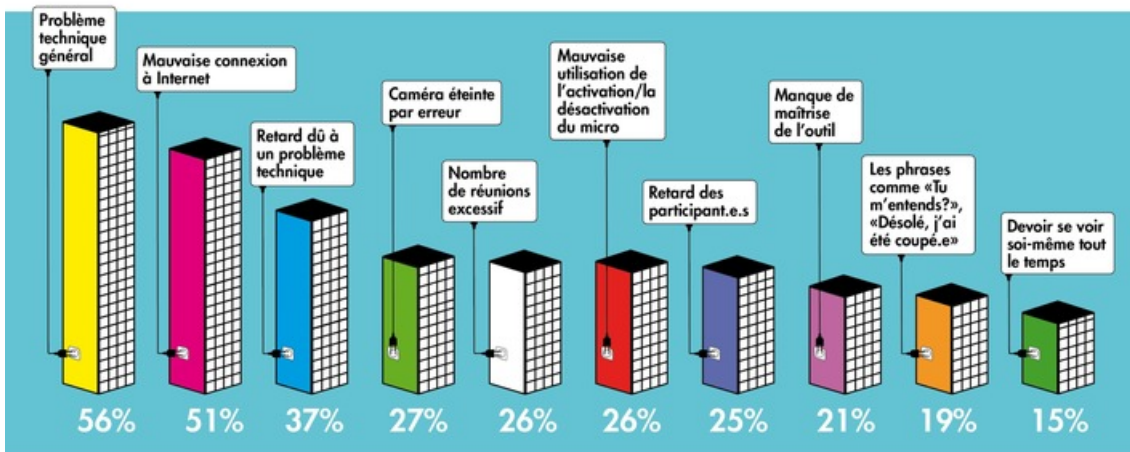


24.03.2021 - 08:10 Uhr

Les 10 choses les plus agaçantes des réunions en ligne

LES 10 CHOSES LES PLUS AGAÇANTES
DES RÉUNIONS EN LIGNEna•news aktuell
Une entreprise du groupe dpa

Source: sondage en ligne réalisé en février 2021 par news aktuell et Faktenkontor auprès de 121 professionnel.le.s de la communication ou sein des entreprises, organisations et agences de relations publiques ; plusieurs réponses possibles.

FAKTENKONTOR

Zurich (ots) -

Les problèmes techniques généraux, une mauvaise connexion à Internet et les retards causés par des problèmes techniques sont les principales causes de mécontentement des professionnel.le.s de la communication lors des réunions en ligne. C'est ce que révèle un récent sondage de news aktuell et Faktenkontor. Plus de 120 spécialistes et responsables au sein des entreprises, organisations et agences de relations publiques y ont pris part.

Les personnes interrogées se déclarent agacées avant toute chose par les problèmes techniques, par exemple quand l'image ou le son n'est pas transmis ou le microphone ne fonctionne pas (56%). Un.e responsable de la communication sur deux est le plus contrarié.e lorsque la bande passante est insuffisante, ce qui entraîne des retards ou des interruptions lors des réunions en ligne (51%). Le fait que les réunions soient retardées en raison de problèmes techniques est source de stress pour 37% des sondé.e.s.

Un bon quart des professionnel.le.s de la communication sont frustré.e.s lorsque des participant.e.s éteignent par erreur leur caméra (27%). Par ailleurs, les réunions virtuelles ont augmenté considérablement (du fait de la crise du coronavirus), ce qui constitue la principale cause de frustration pour 26% des participant.e.s au sondage. Un nombre tout aussi important de répondant.e.s est contrarié lorsque des participant.e.s activent/désactivent la fonction micro de manière inappropriée, ce qui entrave la communication (26%).

Un.e professionnel.le de la communication sur quatre est ennuyé.e lorsque des participant.e.s arrivent en retard (25%). Une personne interrogée sur cinq est surtout gênée par un manque de maîtrise de l'outil, par exemple lorsque des utilisateur.ice.s envoient des messages instantanés privés à tou.te.s les participant.e.s, ou lorsque des filtres fantaisistes sont appliqués dans des situations inappropriées (21%). Se voir soi-même constamment lors des réunions en ligne ennuie un.e sondé.e sur sept (15%).

En revanche, les personnes interrogées s'offusquent moins de voir apparaître dans le champ de vision des animaux de compagnie, des partenaires ou des enfants. Seuls 7% trouvent cela dérangent. Les contenus gênants ou indésirables ne sont pas non plus un souci: pas plus de 2% des sondé.e.s se disent agacé.e.s lorsque leur interlocuteur.ice les laisse voir accidentellement des photos de famille ou des sites d'achat via le partage d'écran, par exemple.

Les 10 choses les plus agaçantes des réunions en ligne

1. Problème technique général 56%
2. Mauvaise connexion à Internet 51%
3. Retard dû à un problème technique 37%
4. Caméra éteinte par erreur 27%
5. Nombre de réunions excessif 26%

6. Mauvaise utilisation de l'activation/la désactivation du micro 26%
7. Retard des participant.e.s 25%
8. Manque de maîtrise de l'outil 21%
9. Les phrases comme "Tu m'entends?", "Désolé, j'ai été coupé.e" 19%
10. Devoir se voir soi-même tout le temps 15%

Places 11 à 17:

11. Arrière-plan virtuel inapproprié 15%
12. Participant.e.s qui mangent pendant la réunion 12%
13. Animateur.rice en retard 9%
14. Apparition d'animaux domestiques, partenaires ou enfants 7%
15. Participant.e.s qui utilisent la messagerie instantanée pendant la conférence et détournent l'attention du sujet 5%
16. Participant.e.s qui se lèvent, p. ex. lors de la livraison d'un colis 4%
17. Contenus gênants ou indésirables partagés à l'écran 2%

Source: sondage en ligne réalisé en février 2021 par news aktuell et Faktenkontor auprès de 121 professionnel.le.s de la communication au sein des entreprises, organisations et agences de relations publiques ; plusieurs réponses possibles.

À propos de news aktuell (Suisse) SA:

news aktuell (Suisse) SA a été créée en l'an 2000 par l'agence de presse nationale KEYSTONE-SDA en tant que joint-venture avec l'agence de presse allemande dpa et appartient maintenant entièrement au groupe dpa. news aktuell offre aux entreprises et aux organisations un accès efficace aux médias et au public. En utilisant les outils intelligents ots et renteria, le contenu de relations publiques atteint tous les formats de médias tels que les titres imprimés classiques, les portails en ligne ou les réseaux sociaux. Le réseau de diffusion ots offre la portée et la pertinence aux contenus RP multimédias. Le logiciel RP renteria met à disposition des contacts de qualité qui permettent de s'adresser personnellement aux journalistes. De plus, news aktuell publie tous les contenus RP de ses clients sur la plateforme www.presseportal.ch. Un réseau international de diffusion des actualités d'entreprise vient compléter notre offre. Tous les multiplicateurs pertinents sont atteints dans le monde entier, des éditeurs aux influenceurs numériques en passant par les blogueurs spécialisés dans des sujets spécifiques.

Contact:

news aktuell (Suisse) SA
 Janina von Jhering
 Directrice adjointe de la communication du groupe
 Téléphone: +49 40/4113 - 32598
vonjhering@newsaktuell.de
<https://twitter.com/JvJhering>

Medieninhalte



Les problèmes techniques généraux, une mauvaise connexion à Internet et les retards causés par des problèmes techniques sont ce qui agace le plus les professionnel.le.s de la communication lors des réunions en ligne. C'est le résultat d'un récent sondage mené par news aktuell (Suisse) SA et Faktenkontor. Plus de 120 spécialistes et responsables en communication d'entreprise et agences de relations publiques y ont participé. / Texte complémentaire par ots et sur www.presseportal.ch/fr/nr/100000003 / L'utilisation de cette image est pour des buts rédactionnels gratuite. Publication sous indication de source: "obs/news aktuell (Schweiz) AG"

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100000003/100867579> abgerufen werden.